

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE MOUTIER

Moutier.ch

société - vie quotidienne - politique - loisirs - jeux - portraits

PAGES 4-5

COMMERCE

Egger Radio TV fête cette année ses 75 ans. Avec Pierre à la vente et Daniel à la technique, les deux frères forment un duo complémentaire apte à satisfaire les désirs de sa clientèle. Chez Egger, le service après-vente et celui de dépannage contribuent au succès de l'entreprise.

PAGE 10

SPORTS

L'association Dart Club Moutier réunit une quarantaine de joueurs de fléchettes. Le hic, c'est que la société vieillit gentiment et est donc la recherche de nouveaux membres pour rajeunir ses effectifs. Pour se rendre compte de ce qu'est ce sport, ses locaux sont accessibles le vendredi soir.

PAGES 22-23

CULTURE

Le festival Stand'été ouvre ses portes vendredi. Le traditionnel opéra montre la voie à une multitude de spectacles qui font revivre le stand. Avec une création d'Alain Tissot et une scène extérieure qui fera vivre gratuitement le festival au public, les nouveautés sont au rendez-vous.

Tu cherches un apprentissage ?

Fais un stage pour découvrir un métier technique !

Mécanicien-ne de production

Polymécanicien-ne

Micromécanicien-ne

avec orientation décolletage



Centre d'Apprentissage
Technique de l'Arc Jurassien

caaj-moutier.ch



CALAME OPTIC MOUTIER



**VOTRE
2ÈME PAIRE
SOLAIRE
POUR
CHF 1.-
DE PLUS***

*VOIR CONDITIONS EN MAGASIN

Pour l'achat d'une monture avec deux verres correcteurs, profitez de votre deuxième paire pour seulement 1 CHF de plus (monture + deux verres correcteurs).

GARAGE-CARROSSERIE DU TRIANGLE

SPÉCIALISTE VW - AUDI - SKODA - SEAT

M. et I. Chittano - Rue de Chalière 11

2740 MOUTIER

Tél. 032 493 66 93 - triangle@bluewin.ch

www.triangle.stopgo.ch



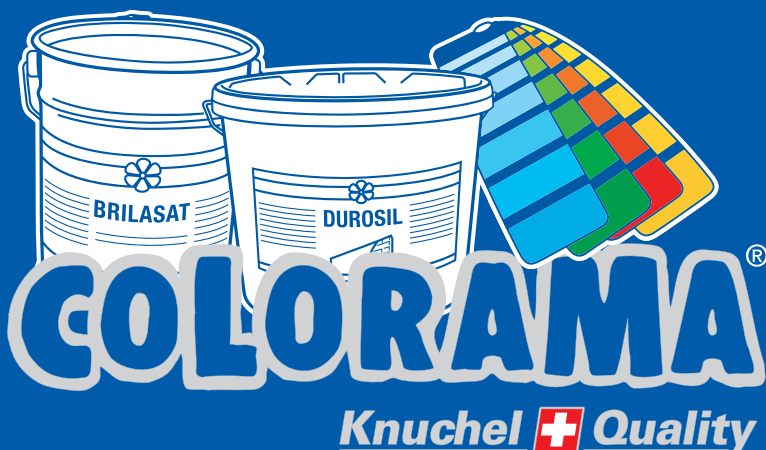
Roland Marcionetti SA
Brevet Fédéral

Rue de Soleure 42 - 2740 Moutier

T 032 493 11 06

www.marcionetti.ch

- FERBLANTERIE & COUVERTURE
- SPÉCIALITÉ DE TOITURES PLATES
- ISOLATIONS DE FAÇADES
- FAÇADES EN ETERNIT
- PARATONNERRE



**Vos souhaits
deviennent
DES COULEURS**

COLORAMA Delémont
Tél. 032 423 80 40

COLORAMA Porrentruy
Tél. 032 466 39 83



architecture

membre
sia



CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS

RP architecture sàrl
Rue Centrale 16 - CH-2740 Moutier - CP 815
info@rp-architecture.ch - www.rp-architecture.ch

Sérénité pour entrer dans le Jura

ÉDITO

Voilà bientôt une année et demie que j'ai rejoint le Conseil municipal. Dans mon dicastère des infrastructures, de la culture et des sports, la tâche est d'ampleur, exigeante, mais aussi passionnante. Le maintien des prestations à la population et le développement de notre ville me tiennent particulièrement à cœur. Nos collaborateurs se démènent chaque jour pour entretenir nos infrastructures et embellir notre espace de vie commun. En témoignent les magnifiques décorations florales de nos jardiniers, que vous aurez eu loisir d'admirer ce printemps, mais aussi ce qui se voit moins, et qui est tout aussi important. De beaux projets sont en cours: la cour de l'école du Clos est en travaux, elle accueillera un espace vert, grâce à l'engagement d'enseignantes qui ont trouvé le financement, la cour du collège de la Liberté sera quant à elle prochainement rénovée et offrira les prestations attendues. L'offre culturelle en Prévôté est foisonnante. De nombreuses expositions et spectacles y sont proposés. Des manifestations ont accompagné un événement historique, le

retour dans la région de la Bible de Moutier-Grandval. Le mois de juin sera propice à nous réunir et faire la fête, grâce aux festivals de la Liberté et de Stand'été, dont les programmes éclectiques réjouiront les jeunes et moins jeunes. Les clubs sportifs connaissent des fortunes diverses. Le sport n'est pas en reste. La première équipe du HC Moutier a offert une magnifique saison à ses supporters avec le titre de champion romand de 2^e ligue, et une belle ambiance à la patinoire. Le PoP'uP Run a été une grande réussite et la mythique course Moutier-Graiterie se profile à l'horizon. L'équipe Soudal du double champion olympique Remco Evenepoel, accueillie à l'Hôtel Oasis lors du Tour de Romandie, a particulièrement apprécié son séjour. Une belle carte de visite pour notre ville. Nos jeunes s'illustrent dans leurs disciplines. Gageons que le FC Moutier surmontera ses difficultés actuelles. Avec des finances stabilisées, des collaborateurs motivés et des bénévoles enthousiastes, Moutier peut appréhender avec sérénité sa prochaine entrée dans la République et Canton du Jura.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été!



Pierre Coullery
Conseiller municipal



PROCHAINES PARUTIONS

27 août 2025
22 octobre 2025
17 décembre 2025

IMPRESSUM

Case postale, 2740 Moutier

Éditeur: Ville de Moutier

Éditeur délégué: Public.ch Sàrl

Rédacteur: Dominique Dumas
dominiquedumas@bluewin.ch

Publicité: Syner J SA
contact@syner-j.ch,
tél. 032 545 08 08

Conception et réalisation
graphique: Pressor SA

Impression: Pressor SA

Distribution: La Poste Suisse

Tirage: 4'300 exemplaires

www.moutier.ch

SOMMAIRE

75 ans de radio et de TV	4-5
Transfert de la ville	8
Bienvenue aux martinets	9
A vos fléchettes	10
Un engrais local	11
Nouvelles du SeJAC	12
Quel tarif pour l'électricité	13
Agenda	14-15
Côté pratique	16
Histoire de trains	17
Service ambulancier	19
Un tour à Belprahon	20
Stand'été démarre	22-23

Egger TV : Et s'il n'en res

L'aventure – car c'en est bien une – de Egger Radio TV mériterait que l'on s'y attarde bien plus que ces pages ne le permettent. Sans parler de saga pour autant, le commerce prévôtois a vécu bien des bouleversements en 75 ans d'existence. Ce qui n'a pas changé par contre, c'est la présence à sa tête de membres d'une même famille. Aujourd'hui, ce sont deux frangins qui sont aux commandes, chacun dans son domaine. Si l'un est plutôt spécialisé dans la vente et l'administratif, l'autre est le roi de la technique. De quoi offrir à sa clientèle un service qui se fait de plus en plus rare.

« Il y a vingt ans, la ville comptait six magasins indépendants de radio et TV se souvient Pierre Egger. Aujourd'hui, il faut aller de Boncourt à La Neuveville en englobant Bienne pour arriver à ce nombre. » Et pourtant, le dernier survivant prévôtois se porte plutôt bien et n'envisage en aucune manière de fermer ses portes.

Des radios parisiennes

L'aventure d'Egger Radio TV débute d'une manière originale. « Au départ,

c'est Pierre Egger, notre papa qui, lorsqu'il s'est rendu à Paris pour acheter des articles pour des coiffeurs, a vu que les radios que l'on trouvait en France étaient deux à trois fois moins cher qu'en Suisse. Il commençait donc par en acheter quatre qu'il a revendu à sa parenté et à des amis. Le bouche-à-oreille, puis la publicité dans les journaux font que les radios arrivaient par palettes en Suisse. Il s'occupait des livraisons avant d'ouvrir son premier magasin à Bienne, en 1950. Et ça marche... y compris chez les habitants

du Jura bernois. Devant un tel succès, il ouvre un magasin à Moutier, en 1964, puis à Malleray, en 1969 et à Delémont, en 1990, où l'enseigne restera douze ans. Depuis 1997, tout est regroupé à Moutier. Cela devenait trop compliqué de gérer plusieurs enseignes. »

Déménagements en cascade

Le magasin de radio s'est bien évidemment étendu à tout ce qui était audio, TV et images. Et il a bougé à Moutier,



Daniel et Pierre Egger ou deux frères complémentaires pour assurer le succès d'un commerce.

te qu'un, ce sera celui-là

partant du passage du Centre où l'entreprise est restée 32 ans, au Chicago durant 19 ans pour aboutir à la rue Industrielle, à proximité immédiate de la Coop depuis 10 ans: «Chaque fois que nous avons déménagé, c'est pour trouver de meilleurs locaux, affirme Pierre Egger. Aujourd'hui, notre situation est idéale, tant en surface qu'en localisation avec des places de stationnement en prime. Nous avons fait le choix de venir ici. Si cette opportunité ne s'était pas produite, nous serions encore au Chicago.»

Le service avant tout

Au fil des années, bien des choses ont évolué: «Nous avons beaucoup de choix et peu de place, se souvient Pierre Egger. A l'époque, nous avions aussi les disques puis les téléphones. Nous devions tout avoir dans le magasin. Si nous n'avions pas un article, le client allait chez un de nos concurrents. Aujourd'hui, nous devons surtout lutter contre la vente par Internet et nous avons renoncé à la téléphonie. Nous équipons par contre beaucoup de salles de conférences depuis quelques années.»

Service après-vente

Pour Pierre Egger, si l'entreprise existe toujours, c'est aussi grâce au service après-vente et aux dépannages. Il y a aussi le conseil personnalisé que l'on ne trouve pas sur Internet ou dans les grandes surfaces. Et les gens s'en souviennent: «Même si nous avons fermé l'essentiel de nos magasins, nous sommes encore connus loin de Moutier. Il nous arrive régulièrement de nous rendre à Bienne pour des dépannages, mais aussi dans la vallée de Tavannes, à Tramelan et aussi beaucoup dans la Terre Sainte. En gros, nous travaillons à 50% sur Moutier et 50% à l'extérieur.»

Entente parfaite

Les années passent et l'âge de la retraite se rapproche pour les deux frères: «Il nous reste encore bien quelques années et nous

n'envisageons pas d'arrêter. Ce qui semble certain, c'est que nous sommes la dernière génération d'Egger à la tête du magasin.» Et comment expliquer une telle durabilité entre deux frères? Le père a-t-il attribué les rôles à ses enfants? «Pas du tout. Mon père nous avait dit de faire ce que l'on voulait, mais pas ce qu'il faisait. Et pourtant... Chacun a fait son choix, moi dans la vente et Daniel en tant qu'électronicien en radio TV; de quoi reprendre l'entreprise. Cela s'est donc très bien donné. Maintenant, cela fait quarante ans que nous travaillons ensemble. Chacun est responsable de son domaine. Et cela se passe bien. Il y a bien de temps en temps de petits heurts, mais c'est normal.»

Se montrer

Pierre Egger est aussi impliqué tant dans le CAP et dans le comité de Moutier Expo, une manifestation qui lui tient à cœur: «Pour nous, comme pour tout commerce prévôtois, il est très important d'y participer. Nous devons toujours nous demander comment faire pour attirer du monde dans notre magasin. Avec Moutier-Expo, ce sont 20 000 personnes qui entrent dans ton magasin. Il y a pourtant des commerçants qui ne le font pas. Je ne comprends pas. Ils disent qu'ils n'ont pas le temps. Et, pourtant on le trouve le temps, c'est une question de volonté.»



Publicité



*A la mesure de
votre région*

sigeom

Moutier · Sonceboz-Sombeval · St-Imier

MENSURATION OFFICIELLE
MENSURATIONS SPÉCIALISÉES
GÉOMATIQUE
GÉOINFORMATION
GESTION DU TERRITOIRE



CENTRE FAIVRE ENERGIE

50 ans d'expertise en chauffage et énergie solaire

Pompes à chaleur,
photovoltaïque,
chauffage à bois...

A l'occasion de nos **50 ans**,
juqu'à la fin de l'été 2025
profitez d'**offres exceptionnelles**.

10% Sur tous
vos projets

30% Sur les mises
en service

1 an de garantie
en plus



Faivre Energie SA, Route de Porrentruy 82, 2800 Delémont | www.faivre-energie.ch | info@faivre-energie.ch | 032 422 41 61

Restaurant d'la Binz Court

Vendredi 29 août 2025 dès 20h
22^e jass sous la tente
(souper avant le jass dès 18h30)

Prix: cuvar, entrecôtes, filets de bœuf, etc.

Aux points, par équipe Fr. 35.-/pers.
Sur inscription uniquement: 032 639 13 13

Se recommande:
La BinzTeam

PKF Fiduciaire SA

Fiduciaire P. Gobat SA



Comptabilité
Fiscalité
Audit
Conseil



Expert-réviseur agréé

Rue centrale 47
CH - 2740 Moutier
Tél. +41 32 493 15 61
Fax +41 32 493 46 93
moutier@pkf.swiss

www.pkf.swiss

Membre d'EXPERTSuisse

Les spécialistes pour
EgoKiefer
Fenêtres et portes

Près de chez vous à Moutier.



SPART
MENUISERIE

CH-2740 Moutier
Tél. +41 32 493 55 59
spart@menuiserie-spart.ch
www.menuiserie-spart.ch



**PARQUET
TAPIS**

**NOVILON
LAMINE**

VZ revêtements Sàrl.

Tél. 032 493 28 30
Rue Centrale 17

Natel 079 300 10 71
2740 Moutier

Échos du Conseil de Ville

Lors de sa séance du 31 mars 2025, le Conseil de Ville:

A ÉLU:

- Patrizio Robbiani membre (PSA) de la Commission spéciale mixte en remplacement de Marina Zuber;
- Mathieu Houmard membre suppléant (PSA) de la Commission spéciale mixte, en remplacement de Patrizio Robbiani.

A PRIS CONNAISSANCE:

- de la réponse du Conseil municipal à l'interpellation des Jeunes progressistes de gauche relative à la nomination de Roland Moritz à la tête de la Police administrative de Moutier;
- de la réponse du Conseil municipal à l'interpellation des Jeunes progressistes de gauche relative aux conditions de travail des apprentis au sein de la Commune de Moutier;
- de la réponse du Conseil municipal à la question écrite des Jeunes progressistes de gauche intitulée: « Transfert de Moutier dans la République et Canton du Jura: quid de l'école inclusive? »;
- de la réponse du Conseil municipal à la question écrite de Christophe Nicoulin (Le Centre) intitulée: « Quid de la Société d'Embellissement et de Développement de Moutier (SEDM)? »;

- De la réponse du Conseil municipal à la question écrite de Grégory Mosimann (RPJ) intitulée: « Contrôle électrique lors de manifestations à Moutier: pourquoi mandater des entreprises externes? »;
- du développement de la motion de Sandrine Juillard (PSA) et Pascale Gerber (Moutier à Venir) intitulée: « Sécurité Incendies dans les écoles de la ville ».

A ACCEPTÉ:

- l'arrêté du Conseil de Ville relatif à la libération d'un crédit de 850'000 francs (TTC) pour la réalisation de l'investigation de détail ID2 (phase 2) de l'ancienne décharge de la Roche Huesli selon l'ordonnance sur les sites contaminés (OSites);
- l'arrêté du Conseil de Ville relatif à la libération d'un crédit de 240'000 francs (TTC) pour le remplacement du véhicule Meili VM 7000 H45 (mise en circulation en 2008/16 ans);
- l'arrêté du Conseil de Ville relatif à l'organisation de la Police administrative dès le 1^{er} janvier 2026 (transfert de Moutier dans la République et Canton du Jura) et à la création de deux postes;



- la motion des Jeunes progressistes de gauche intitulée: « Pour que Moutier rejoigne le Syndicat d'agglomération de Delémont »;
- la motion des Jeunes progressistes de gauche demandant la mise en place d'un accès PMR dans les écoles enfantines ainsi que dans l'école à journée continue de la Courtine, sous la forme du postulat.

A REJETÉ:

- la motion de Cédric Erard (PSA) demandant l'étude de la réalisation d'un parking souterrain sous le futur MacDonald;
- la motion des Jeunes progressistes de gauche intitulée: « Pour l'adhésion de Moutier à l'Association transports et environnement (ATE) »;
- la motion de Patrizio Robbiani intitulée: « Quelle politique et stratégie du 3^e âge de la part de nos autorités communales? ».

Virginie Simonin
Adjointe au Chancelier



Informations de l'Association Conseil des seniors de Moutier



Le Conseil des seniors vous informe sur ses activités en cours.

- La table d'hôtes est organisée tous les mardis jusqu'au 24 juin 2025. Reprise le 19 août 2025.
- Le repas « fondue » est fixé au 26 septembre 2025. Inscription jusqu'au 23 septembre 2025.
- Le repas « raclette » est fixé au 31 octobre 2025. Inscription jusqu'au 28 octobre 2025.
- Pour vous inscrire à ces différentes activités et repas, veuillez téléphoner au 032 493 30 60.
- Les soirées « Disco senior » qui ont lieu au restaurant Il Capitano, précédées d'un repas, sont planifiées

les 13 septembre, 11 octobre et 15 novembre 2025. Inscription au 078 913 23 17.

- En collaboration avec la Municipalité de Moutier ainsi que de la République et Canton du Jura, nous organisons le 11 septembre 2025 une séance d'information publique, à la Sociét'halle de 14 h à 17 h, afin de présenter les prestations complémentaires, l'Agence AVS, la fiscalité et le nouveau guichet unique, en rapport au transfert de la ville de Moutier dans le Canton du Jura. De plus amples informations seront publiées en temps voulu dans la presse régionale et sur les panneaux d'affichage de la ville.

N'oubliez pas de déjà réserver la date du 11 septembre 2025. Cette séance sera très importante. Elle vous permettra de prendre connaissance de vos droits sur les prestations complémentaires ainsi que d'obtenir toutes les informations concernant les seniors en lien avec le transfert de notre ville au sein du Canton du Jura.

Les membres du Conseil des seniors vous remercient d'avance de votre participation à nos différentes activités.

Patrizio Robbiani, président,
Alain Beuchat, caissier



Priorité à l'information

La dernière ligne droite du processus de transfert de la ville de Moutier dans le canton du Jura est en vue. Les acteurs de cet événement unique mettent les bouchées doubles pour permettre une transition en douceur. L'information à la population représente l'une des priorités de cette année 2025.

Le transfert de la ville de Moutier dans le Jura soulève, et c'est bien compréhensible, nombre de questions de la part de la population. Aussi, et comme promis, l'année 2025 sera celle de l'information et de la communication. La Municipalité de Moutier et la République et Canton du Jura ont décidé de mener des actions concertées pour permettre au plus grand nombre d'accéder au maximum d'informations utiles en vue du transfert.

La cellule « Transfert » ouvre des permanences

Tout d'abord, la cellule « Transfert » a engagé une nouvelle recrue à 50% pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre. Il s'agit de M^{me} Juliette Paupe, de Tramelan. Agée de 26 ans, elle est actuellement en dernière année de Bachelor en économie d'entreprise et est au bénéfice d'un CFC d'employée de commerce avec maturité professionnelle. En cas de questions de la part de la population au sujet du transfert, c'est elle qui sera la première répondante. Une permanence sera par ailleurs organisée à la Chancellerie après les vacances d'été, ainsi qu'une hotline téléphonique.

Le Guide pratique est bientôt prêt

La rédaction du *Guide pratique du transfert* est à bout touchant. Cette véritable « bible du transfert », se voudra tant exhaustive que pratique. A la mi-août 2025, chaque citoyen de Moutier recevra un exemplaire de ce guide coédité par le Canton du Jura et la Municipalité.

Trois séances d'information en vue

L'organisation de nouvelles séances thématiques d'information se précise également puisque toutes les dates sont désormais connues. Ainsi, mercredi 2 juillet à 17h, une soirée (sur invitation) à l'attention des milieux économiques se tiendra au Forum de l'Arc.

Lundi 18 août à 19h une soirée d'information en lien avec les nouveaux droits politiques des personnes d'origine étrangère se tiendra à la Sociét'halle, à l'initiative de la Commission

d'intégration. Un fascicule explicatif, actuellement en phase de finalisation, sera aussi transmis début juin aux quelques 1100 nouveaux électeurs et nouvelles électrices de Moutier.

Enfin, une après-midi d'information sera organisée à l'attention des seniors jeudi 11 septembre à 14h. Il y sera bien entendu question d'AVS, et de prestations complémentaires mais aussi de remplissage de déclarations d'impôt entre nombreux autres points ciblés. C'est le Conseil des seniors qui est à l'origine de cette manifestation. L'entrée est libre.



Rencontre avec la présidente de l'Assemblée nationale du Québec

Le 15 avril dernier, une délégation québécoise était en visite à Moutier. Valentin Zuber, président de la Délégation du Conseil municipal aux Affaires jurassiennes, a présenté une conférence sur la thématique du transfert de la ville de Moutier. Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec s'est dite très impressionnée par le règlement politique de la Question jurassienne (On la voit ici avec le maire, Marcel Winistoerfer, le conseiller municipal, Valentin Zuber, ainsi que Pierre-André Comte, président de la section jurassienne de l'Assemblée parlementaire de la francophonie et organisateur de cette visite, de g. à dr.).

Bienvenue aux Martinets noirs

50 nichoirs supplémentaires pour le Martinet noir installés à Moutier: un projet exemplaire pour la biodiversité urbaine

En mars, la Municipalité de Moutier a installé 50 nichoirs pour le Martinet noir sur plusieurs bâtiments communaux, en réponse à la raréfaction des sites de nidification naturels. Ce projet allie la protection de la biodiversité et l'engagement de deux services communaux avec la précieuse collaboration d'un ornithologue spécialisé et de quatre pompiers du CRISM. Aujourd'hui, les premiers nichoirs sont déjà occupés par ces oiseaux migrateurs de retour d'Afrique.

Le martinet noir (*Apus apus*), emblématique acrobate du ciel, fait partie des 50 espèces d'oiseaux prioritaires à protéger en Suisse. Ce magnifique oiseau au corps élancé dispose de qualités hors du commun: Il est capable d'atteindre des vitesses de 200 km/h en vol en piqué, de parcourir des distances journalières entre 800 et 1000 km et, surtout, il ne se pose presque jamais. Les martinets passent la majeure partie de leur vie en vol. Ils mangent, dorment, et même s'accouplent en l'air. De retour d'Afrique à fin avril dans nos régions,



Bienvenue au Martinet noir.

ils ne se posent que pour nicher et élever leur progéniture pour repartir en juillet. Dans la majorité des cas, ils reviennent pondre dans le même nichoir. Après 42 jours, les jeunes prennent leur premier envol et après quelques semaines d'entraînement, ils partent pour leur première migration en direction du continent africain.

Ce nicheur cavernicole, fidèle à nos bâtiments depuis des siècles, voit pourtant ses possibilités de reproduction s'effondrer à cause des rénovations modernes qui suppriment les anfractuosités nécessaires à la nidification. Jadis, il n'avait aucun problème à accéder aux combles des bâtiments. Aujourd'hui, le standard d'isolation des bâtiments modernes ne donne plus de possibilités à cette espèce. Les nichoirs posés à l'extérieur permettent de combler cette lacune.

La Municipalité de Moutier a donc lancé un ambitieux projet: la pose de 50 nichoirs supplémentaires spécifiques au Martinet noir, répartis sous les avant-toits de cinq bâtiments communaux. Ceux-ci viennent en effet compléter la quarantaine qui équipe depuis des années le bâtiment de l'ancienne halle aux marchandises et la dizaine située sur le bâtiment du Collège. A relever que les martinets noirs ne salissent pas les façades car les adultes évacuent leurs fientes en vol, loin du site de nidification et que les jeunes défèquent à l'intérieur du nichoir.

Ces nichoirs, en bois de qualité, ont été entièrement fabriqués à la main par Alain Georgy, ornithologue passionné par le martinet. Basé à Glovelier, il est reconnu loin à la ronde pour son expérience dans la construction d'abris adaptés à cette espèce exigeante. Ce spécialiste a également participé à la pose des nichoirs.

Cette coordination a permis de sélectionner des emplacements stratégiques, alliant orientation adéquate, protection contre les intempéries, accès libre aux nichoirs et hauteur minimale de 4 mètres pour limiter la prédation. La pose des nichoirs a eu lieu samedi 29 mars 2025 par un temps maussade, avec le concours actif et efficace du CRISM.

Ce projet exemplaire reflète la volonté de la Municipalité de Moutier de réconcilier urbanisation et protection de la biodiversité. Il montre que des actions concrètes et bien coordonnées peuvent avoir un impact fort sur la conservation des espèces menacées.

Un grand merci à toutes les personnes impliquées dans cette belle initiative. Les martinets sont là: ouvrez l'œil, levez la tête et laissez-vous émerveiller par ce magnifique oiseau. Vous le reconnaîtrez facilement à son corps effilé, vol rapide, silhouette noire en forme de boomerang.

Stève Guerne
Inspecteur nature



Le CRISM a apporté son précieux concours.



Un club qui cherche à se rajeunir

Avec sa quarantaine de membres, dont vingt actifs, le Dart Club Moutier se porte bien. Parfaitement à l'aise dans les locaux de la rue de l'Hôtel-de-Ville, il vit sa petite vie tranquille au rythme des compétitions internes agrémentées d'un repas. Et s'il devait y avoir un petit problème à résoudre, c'est celui de la relève. Actuellement, le joueur le plus jeune a une quarantaine d'années.

L'association Dart Club Moutier existe depuis le 14 novembre 2015. Ce jour-là Carmine Sicca, Domenico Angelaro et Jacqueline Merçay décident de fonder le club: «Auparavant, ils jouaient au Circolo, explique Joseph Zucchetto, le président actuel. Mais comme c'était un restaurant, ils ne pouvaient pas faire comme ils voulaient. C'était problématique pour organiser des tournois par exemple.» Alors, l'équipe traverse la route pour s'installer dans ses locaux actuels: «Actuellement, nous avons trois machines, plus une en réserve.» Bien assez pour assurer les activités de la société basées surtout sur son tournoi annuel composé de

onze manches. Elle organise aussi quatre soirées à thème ouvertes aux membres d'autres clubs.

Le club peut aussi satisfaire les estomacs après les matches. Le local est en effet équipé d'une cuisine, ce qui fait que les membres ne se contentent pas d'y jouer.

La faute au Covid

Le Dart Club compte actuellement une quarantaine de membres, soit bien moins qu'avant le Covid. A cette époque, l'association comptait nonante membres. Depuis, l'effectif est stable. Et relativement âgé: «C'est

un peu surprenant lorsque l'on sait que le champion du Monde a dix-huit ans.» Reste que la société peine à attirer des membres. «En Ajoie, reprend un autre membre du club, il y a beaucoup plus de ferveur. Et le club a un autre niveau que le nôtre. Ils ont fait les championnats du monde et d'Europe et participent bien sûr aux championnats de Suisse.» Une chose que Moutier ne fait pas.

Le vendredi seulement

La salle du Dart Club n'est théoriquement accessible qu'aux membres. Et pour expédier ses fléchettes sur la cible, il faut patienter jusqu'au vendredi soir. «Nous avons décidé de nous limiter à ce seul soir pour concentrer le monde. Avant, lorsque nous ouvrions plus souvent, nous nous trouvions parfois à trois ou quatre joueurs.» Reste aussi que, même s'il faut être membre pour jouer, il ne faut pas hésiter à se présenter dans le local le vendredi soir: «Nous cherchons des membres. Alors ceux qui veulent essayer sont les bienvenus. S'ils se prennent au jeu, ils peuvent ensuite adhérer et prendre la carte qui coûte vingt francs par année. Une somme modique rendue possible grâce aux sponsors du club.»

Bienvenue aux boîtes

Une des activités du club consiste aussi en des soirées découvertes. «Nous proposons aussi des apéros découvertes ou des anniversaires. Nous accueillons maximum vingt personnes d'une entreprise qui peuvent consommer un plat froid et jouer pendant une heure. Malheureusement, même s'il semble que les participants apprécient leur soirée, on ne les revoit plus après.»



Joseph Zucchetto préside le Dart Club.



Hexafed et la Municipalité collaborent

L'automne passé, nous vous avons parlé de la société Hexafed qui se lançait dans l'élevage de vers de farine. Ceux-ci étaient destinés aux repas de bêtes sauvages hébergées notamment dans des parcs. Après avoir extrait les vers de leurs caisses, il reste du frass qui peut servir d'engrais. Et c'est là que la Municipalité intervient en acquérant une partie de ce frass pour nourrir les fleurs communales. Mais est-ce efficace ?

Avant d'en arriver à cette collaboration avec la Municipalité, il fallait bien produire quelque chose. Pour rappel, Céline Albertella et sa société se sont lancées dans l'élevage de vers de farine. Dans l'ancienne menuiserie des Gorges de Moutier, elle entasse des caisses bleues qui servent d'habitat aux vers. Elle y dépose la nourriture des insectes, soit par exemple du son de blé. Il faut aussi leur donner quelque chose de plus humide, ici de la drêche de brasserie, soit des résidus de brassage des céréales. C'est comme cela que les insectes s'hydratent. En d'autres termes, les vers vivent dans leur nourriture. Ensuite, elle récolte les larves et les sépare du substrat qui est dans la caisse avec un tamis. Les insectes sont ensuite transformés et il reste du frass qui constitue un très bon engrais pour les plantes. C'est un produit qui est aussi important que les vers et qu'elle vend comme les insectes qui vont nourrir les animaux sauvages tels que les hérissons ou les oiseaux, hébergés dans des parcs ou dans des zoos.

Pour le bio aussi

Depuis notre dernière rencontre avec Céline Albertella, les choses ont quelque peu évolué. Elle vient de recevoir l'autorisation de commercialiser l'engrais chez les producteurs de produits bio. La commercialisation de cet engrais a aussi augmenté. Par ailleurs, depuis le mois de mars, Hexafed vend des larves séchées et vivantes. Et ces ventes ne sont pas forcément locales. Un parc animalier de Genève achète notamment des larves vivantes, comme la pisciculture de la Gruyère.

Comparable

Une fois les vers vendus restent donc l'engrais que Céline récolte à raison

de deux cents kilos par mois pour le moment. Et parmi la clientèle, on trouve les jardiniers de Moutier. L'engrais acheté par la Municipalité sert surtout pour les fleurs. Pour le moment, il ne représente qu'une partie de l'engrais acquis en Prévôté. De quoi le comparer avec le produit utilisé habituellement à Moutier. « Nous n'avons pas effectué une comparaison très précise, reconnaît Marco Fernandez. J'ai par contre demandé à nos jardiniers s'ils avaient remarqué une différence entre les deux produits. Et il semble qu'il n'y en ait pas. L'engrais produit par Céline est donc au moins équivalent à l'engrais standard industriel, pour des coûts comparables. Dans ces conditions, nous avons décidé de continuer

de l'utiliser pour les fleurs en pots et dans quelques plates-bandes fleuries. »

Des essais

A l'avenir, il est envisageable d'utiliser cet engrais pour le gazon et d'effectuer des comparaisons un peu plus sérieuses. Deux parcelles voisines bénéficient déjà de l'engrais produit dans les gorges pour l'une, et de l'engrais standard industriel pour l'autre. Reste tout de même que Moutier n'envisage pas de se lancer dans les tests de consommation des vers produits par Hexafed.



Marco Fernandez et Céline Albertella en compagnie de quelques vers.

Présentation de la CPPS et appel à projets

La commission «Prévention et promotion de la santé» (CPPS) est composée de quinze membres nommés par le Conseil municipal. Elles et ils représentent les autorités, des institutions du domaine social, de la santé, mais aussi la police cantonale, les services sociaux, des associations concernées ou sont aussi pour certains de «simples» citoyens intéressés par les thématiques de la prévention et de promotion de la santé».

La présidence de cette commission est assurée par le Maire en tant que représentant du dicastère de la santé publique, son secrétariat par le Service de la Jeunesse et des Actions Communautaires (SeJAC).

Le cahier des charges de la commission est défini par le Conseil municipal. Il est le suivant :

La commission

- fonctionne comme organe de consultation pour les questions qui la concernent auprès du Conseil municipal;
- met sur pied des animations ou des projets de prévention, de promotion de la santé ou de réduction des risques;
- collabore avec les services spécialisés dans le domaine de la jeunesse et/ou de la prévention;
- veille à la protection de la jeunesse dans la ville et alerte les autorités au besoin;
- institue, le cas échéant, des groupes de travail pour approfondir un domaine particulier;
- soutient une approche participative sur les questions santé-sociale;
- est garante du respect de l'application du concept-cadre «Moutier en santé!»;
- favorise l'expression des citoyens concernés par une problématique sociale ou de santé;
- préavise des dossiers sur demande d'instances communales.

La CPPS a joué un rôle déterminant dans l'attribution du label «Commune en santé» obtenu en 2024 par la Municipalité.

La population peut s'adresser à la commission pour lui suggérer de traiter toutes questions liées à la prévention ou à la promotion de la santé.

Les citoyens peuvent aussi demander un soutien financier pour des projets de prévention ou de promotion de la santé. Parmi les projets soutenus les dernières années, la CPPS a accordé son aide à des actions de prévention du tabagisme, la consommation de THC ou encore les comportements à risque sur la route. Mais elle a aussi soutenu un spectacle sur la violence domestique à destination des écoles, la création d'un jardin communautaire, un concours de danse inclusif, etc.

La commission est dotée d'une enveloppe annuelle de 5'000 francs, qui peut être sollicitée par la population par le biais du SeJAC :

SeJAC
Avenue de la Liberté 5
2740 Moutier
032 493 10 11
sejac@moutier.ch



Le jardin communautaire, un projet soutenu par la CPPS.

Simple ou double tarif ?

L'électricité est un élément essentiel de notre quotidien, mais savoir quel tarif choisir peut parfois sembler complexe. Les Services industriels de Moutier (SIM) offrent plusieurs options tarifaires, chacune conçue pour répondre à des besoins spécifiques. Que vous soyez un particulier ou une entreprise, il est important de comprendre les différentes possibilités pour optimiser votre consommation et réduire vos factures. Dans cet article, nous vous présentons les trois principaux types de tarifs d'électricité : le simple tarif, le double tarif et le double tarif interruptible.

Le simple tarif

Qu'est-ce que c'est ?

Le simple tarif est un tarif forfaitaire unique qui s'applique sur l'ensemble de votre consommation d'électricité. Que ce soit en journée ou en soirée, le prix du kWh reste constant.

Pour qui ?

Particuliers ou entreprises dont la consommation d'électricité est assez régulière et faible (moins de 2'000 kWh par an) ;

Les foyers qui consomment principalement en journée (comme les propriétaires d'installations photovoltaïques) ou ceux qui n'ont pas de variations importantes dans leur consommation.

Avantages :

Facilité de gestion : un seul tarif pour toute votre consommation ;

Pas de complexité, vous payez le même prix tout le temps, vous ne devez pas vous demander à quelle heure de la journée il est opportun d'enclencher un appareil.

Inconvénient :

Peut ne pas être optimal pour les foyers ayant une consommation plus élevée ou variable, notamment la nuit.

Le double tarif (tarif de jour / tarif de nuit)

Qu'est-ce que c'est ?

Le double tarif consiste à diviser votre consommation en deux périodes : le **tarif de jour** (haut tarif (HT)) et le **tarif de nuit** (bas tarif (BT)). En BT, l'électricité est moins chère et en haut tarif, elle est plus coûteuse. Le tarif de nuit est applicable entre 21h et 7h le matin.

Pour qui ?

Particuliers ou entreprises ayant la possibilité de décaler une partie de leur consommation, par exemple, les foyers qui peuvent faire tourner leur chauffage ou leur électroménager pendant la nuit ;

Idéal pour ceux qui ont une consommation plus importante mais modifiable selon les périodes de la journée.

Avantages :

Économies potentielles pour ceux qui peuvent déplacer leur consommation en bas tarif ;

Répartition de la consommation pour mieux gérer les coûts.

Inconvénients :

Un peu plus compliqué à gérer car vous devez suivre les périodes HT/BT ;

Pas adapté si vous consommez majoritairement de jour ;

L'abonnement annuel coûte plus cher.

Le double tarif interruptible

Qu'est-ce que c'est ?

Le double tarif interruptible est historiquement un tarif plus spécifique qui s'applique à ceux dont la fourniture d'électricité est temporairement interrompue pendant certaines périodes de forte demande sur le réseau. En échange de cette souplesse, le prix de l'électricité est plus bas.

À l'heure actuelle, ce tarif est destiné au consommateur qui chauffe son bâtiment par un moyen électrique comme une pompe à chaleur par exemple.

Pour qui ?

Les entreprises ou consommateurs qui ont un chauffage qui fonctionne à l'électricité.

Avantages :

Réduction du prix du kWh ;

Les mêmes que le double tarif.

Inconvénients :

Les mêmes que le double tarif.

Comment choisir le bon tarif ?

Le choix du tarif dépend principalement de vos habitudes de consommation d'électricité. Si vous avez une consommation régulière, le simple tarif peut être le plus adapté. Et si vous avez une consommation fluctuante, en particulier la nuit, le double tarif peut vous faire économiser.

Sur le site internet des SIM : sim.moutier.ch, sous l'onglet Particuliers et sur l'onglet Electricité, vous trouverez notre « calculateur de courant » pour comparer les différents tarifs sur une année.

Les Services industriels de Moutier sont là pour vous aider à choisir le tarif le plus adapté à vos besoins. Chaque option a ses avantages et il est important de bien comprendre vos habitudes de consommation pour faire un choix éclairé.

Si vous avez des questions ou souhaitez en savoir plus sur les tarifs d'électricité, n'hésitez pas à nous contacter au 032 494 12 14 ou par email à l'adresse : info.si@moutier.ch.

Mercredi 18 juin
Bricolage

Rendez-vous des enfants

Bibliothèque
15 h à 16 h



Mercredi 18 juin
Divertissement

Soirée jeux

Ludothèque
20 h

www.ludo-moutier.ch



Samedi 21 juin
Bonnes affaires

Le Grand bazar de Moutier

Sociét'halle

Samedi
Marché de 9 h à 20 h

Dimanche
Brocante de 9 h à 18 h
www.mamzen-garden.ch



Publicité

solex

PHYSIQUE DU BÂTIMENT
PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE
EXPERTISE

membre
sia

Solex ingénierie Sàrl
Rue Centrale 16
CH-2740 Moutier
info@solex-ingenierie.ch
www.solex-ingenierie.ch



CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS

Samedi 21 juin
Sport

Les courses de Moutier-Graitery

Départs Place Beseran dès 8h

www.moutier-graitery.ch



Samedi 16 août
Sport

Tournoi de tennis de table

Piscine
Adultes dès 9h
Enfants dès 13h

www.cttmoutier.ch



Mercredi 20 août
Santé

Don du sang

Sociét'halle
15h30 à 20h



Vendredi 29, samedi 30, dimanche 31 août
Fête

Braderie prévôtoise

www.braderie-prevotoise.ch

Expositions

Dès le 20 juin Exposition «L'art de rebondir»

Jusqu'au 11 juillet Exposition «Fast Fashion: qui en paie le prix?»

Dès le 22 août Exposition Christine Aymon

**TOUTES LES INFORMATIONS CONCERNANT LES MANIFESTATIONS
SE TROUVENT DANS L'AGENDA SUR LE SITE WWW.MOUTIER.CH**

Numéros d'urgence

Police	117	Hôpital de Moutier	032 494 39 43
Police du feu	118	Urgence enfants et adolescents	147
Ambulance	144	SOS Futures mamans	032 422 26 26
REGA	1414	La Main Tendue	143
Tox Info Suisse (intoxications)	145	Service de piquet des Services industriels Moutier (eau-électricité)	032 494 12 12
Appels d'urgence en Europe	112	Numéro d'urgence en cas de catastrophe	0840 80 2740
Médecin de service en cas d'urgence Fr. 1.90/min	0900 93 11 11	Dentiste de service en cas d'urgence	032 466 34 34

Service de nuit et de dimanche des pharmacies de Moutier

Dimanches et jours fériés 10 h à 12 h et 18 h 30 à 19 h

Amavita Centre Migros

058 878 20 70

- 18-20 juin
- 12-18 juillet
- 26 juillet - 1^{er} août
- 16-22 août

Amavita Centre Coop

058 878 27 50

- 21-27 juin
- 5-11 juillet
- 19-25 juillet
- 9-15 août
- 23-29 août

Pharmacie de la Gare

032 493 32 02

- 28 juin - 4 juillet
- 2-8 août

MOUTIER
Cœur de Jura
WWW.MOUTIER.CH

Anniversaires

Ces Prévôtoises et Prévôtos ont fêté leur anniversaire entre 14 décembre 2024 et le 21 mai 2025

90 ans

M. Roland Navet
M. Jean-Marie Fleury
M^{me} Hélène Mercier
M^{me} Maria Villa
M. Albert Rosato
M. Marsilio D'Andrea
M^{me} Anne Marie Vaucher-de-la-Croix
M^{me} Philomena Beuchat
M^{me} Andrée Beltrami
M. Josef Hikade
M^{me} Yvette Candolfi
M^{me} Giuseppa Baldoni
M^{me} Germaine Oeuvray
M^{me} Marie Charpié
M^{me} Manuela Rey Gomez

95 ans

M^{me} Françoise Mamie
M. Daniel Cornu
M^{me} Simone Fuhrmann
M^{me} Jeanne Jaquet
M. Arthur von Bergen
M^{me} Ginette Pétermann
M^{me} Aline Rubin
M^{me} Simone Schmid
M^{me} Blurette Allemann

100 ans

M^{me} Simone Zimmermann



Trois employés à demi asphyxiés

Hier matin 22 courant, le train de marchandises 691, partant de Granges à 10h45, est resté au milieu du tunnel. Ce train devait arriver à Moutier à 11h15. Le personnel de cette gare ne le voyant pas arriver, téléphona à la gare de Granges pour demander s'il y avait quelque chose d'anormal dans le trafic.

Sur une réponse négative, il envoya immédiatement quelques employés à la recherche du train, ainsi que deux machines, pour le remorquer jusqu'à Moutier. En arrivant au milieu du tunnel, ils trouvèrent le train arrêté, le mécanicien, le chauffeur et un conducteur étendus sans connaissance sur leur machine. Que s'était-il passé ?

Pour le moment, il n'est pas encore possible de se prononcer, mais on suppose que le trafic très intense d'hier matin y est pour quelque chose. En effet, une heure avant le passage de ce train, deux autres trains avaient passé dans le tunnel, avec deux locomotives. Le ventilateur n'a pas suffi à chasser le gaz carbonique. Les employés de la locomotive se sont probablement trouvés incommodés, mais eurent la présence d'esprit, avant de tomber évanouis, de fermer le régulateur pour renverser la pression, d'où l'arrêt du train.

Sinon, il y eût eu un très grand malheur à déplorer.

Au sortir du tunnel, les trois malheureux, grâce à la respiration artificielle, purent être ramenés à la vie. Cependant, hier soir, ils étaient encore trop faibles pour pouvoir être questionnés. Espérons que l'accident dont ils ont été victimes n'aura pas de suites graves. Nous leur souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Cet accident aurait pu avoir une issue fatale. Il prouve la nécessité « urgente » de l'électrification et de la double voie au Moutier-Granges.

On sait que le tunnel de Granges-Moutier a une longueur de 8,565 m. D'après la version de *Republica*, un train direct transportant des marchandises d'Italie en France via le Simplon, Loetschberg, Delémont, Delle, serait resté en panne dans le tunnel de Granges-Moutier par suite

d'une indisposition du mécanicien et du chauffeur qui ressentirent un grand malaise provoqué par l'acide carbonique que dégageait une épaisse fumée. À bout de forces et à moitié asphyxiés, le mécanicien et le chauffeur furent obligés d'arrêter le train. Le chef de train accourut immédiatement près de la machine pour demander ce qui se passait. Il donna par téléphone l'alarme à la gare de Moutier et à la gare de Granges. Deux trains stationnaient en gare de Moutier pour attendre précisément le croisement du train de marchandises qui n'arrivait pas. On détacha une locomotive pour l'envoyer au secours du train de marchandises resté en panne dans le tunnel. Arrivés à Moutier, le mécanicien et le chauffeur reçurent immédiatement des soins et ils ont pu, dans la soirée, regagner leur domicile.

La Sentinelle, Volume 41, Numéro 298, 23 décembre 1925 (auteur inconnu)



Une histoire de train.



kropf
ÉLECTRICITÉ

UNE ENTREPRISE DE groupe 

Proche de chez vous

Christian Kropf SA
Rue des Oeuches 45
2740 Moutier
T. 032 494 55 55

**ET SI NOUS PARLIONS
DE VOTRE HABITAT ?**

Panneaux solaires, installations électriques,
bornes de recharge, domotique, magasin
d'électroménager.

kropf-elec.ch

f. hänzi sn

Bâtiment - génie civil

LE SAVOIR-FAIRE LOCAL

BUCHWALDER
SARL

CHAUFFAGE-SANITAIRE

VICQUES - DELEMONT - MOUTIER

Chauffage / Sanitaire / Réseaux d'eau / Conduites industrielles

Rue Neuve 20 - 2740 Moutier - Tél. 032 495 11 22 - www.buchwalder-sarl.ch

**Qualité, expérience et
flexibilité à votre service
depuis plus de 50 ans !**



Quand chaque minute compte: les coulisses d'un service d'ambulance

Maillons indispensables du système de santé, les services d'ambulances opèrent comme de petites entreprises où rigueur, organisation et communication sont clés — dans un métier par nature imprévisible. Comment fonctionne un service ambulancier régional? Comment s'inscrit-il dans la chaîne de secours, et selon quels critères décide-t-on vers quel hôpital diriger un patient? Plongée dans les coulisses des ambulances du Réseau de l'Arc, sur son site de Moutier.

Un bip strident fend le silence. Il est 3h12 lorsque la centrale 144 transmet une alerte à l'équipe ambulancière de l'hôpital prévôtois: une chute à domicile, avec suspicion de traumatisme. En quelques instants, les ambulanciers se mobilisent et prennent la route. À bord, une équipe prête à intervenir en toutes circonstances, composée d'ambulanciers diplômés, de techniciens, et parfois d'étudiants en formation, présents en renfort mais jamais en substitut d'un professionnel expérimenté. Cette réactivité fait partie du quotidien de cette unité, intégrée dans un dispositif régional aux côtés des équipes ambulancières de Saint-Imier et de Tramelan.

Une chaîne de secours bien orchestrée

« Tout commence par un appel à la centrale 144 », explique Nicolas Wenger, responsable des ambulances du Réseau de l'Arc. Véritable centre névralgique du dispositif, la centrale évalue la situation, transmet des mots-clés aux intervenants et guide, si besoin, les premiers gestes à effectuer, aux témoins ou à la famille présents, en attendant l'arrivée des secours.

Dans certaines situations, par exemple lors d'arrêts cardiaques, les First responders peuvent être mobilisés par

le biais d'une alerte sur leur téléphone s'ils se trouvent à proximité du lieu d'intervention. Ces volontaires, formés, interviennent en quelques minutes pour prodiguer les premiers gestes essentiels, comme un massage cardiaque ou l'utilisation d'un défibrillateur, en attendant l'arrivée des professionnels. « Ils représentent un maillon précieux de la chaîne de survie, notamment dans les zones rurales ou en cas d'afflux de demandes », souligne Nicolas Wenger.

Une fois arrivée sur place, l'ambulance prend le relais. Les ambulanciers évaluent l'état du patient, dispensent les soins possibles et nécessaires, puis déterminent l'hôpital de destination. « La décision repose sur plusieurs facteurs: la gravité, la proximité, les ressources disponibles et les spécialités requises. Dans la mesure du possible, nous tenons compte du choix du patient », précise le responsable des ambulances du Réseau de l'Arc.

Lorsque le patient est pris en charge à l'hôpital et que le relais est assuré auprès du personnel soignant, la mission des ambulanciers s'achève - temporairement. Car l'activité ne s'arrête jamais. Le matériel doit être complété ou remis en état, l'ambulance nettoyée, et tout doit être prêt pour la prochaine alerte. Entre deux

interventions, les équipes assurent aussi l'entretien quotidien du véhicule et du garage, tout en poursuivant leur formation continue - indispensable dans un métier en constante évolution.

Dans l'urgence, rien n'est laissé au hasard. Chaque action s'inscrit dans une organisation rigoureuse, soutenue par une coordination efficace et l'engagement sans faille de professionnels et de volontaires formés. Leur boussole commune, à chaque intervention: sauver des vies, avec sang-froid, rigueur et humanité.

Le service d'ambulances du Réseau de l'Arc

À Moutier, une ambulance est disponible 24h/24 dans le cadre d'un dispositif régional coordonné avec Saint-Imier et Tramelan. Trois véhicules sont en service durant la journée - un par site - et deux la nuit. Si tous les véhicules sont déjà mobilisés, la centrale 144 engage l'ambulance la plus proche et disponible, garantissant une réponse rapide sur l'ensemble du territoire.

Sarah Del Re
Service de communication
du Réseau de l'Arc



Source: Interassociation de sauvetage (IAS).

Un petit village qui ne demande qu'à grandir

Même s'il ne possède plus de commerce ni de restaurant, Belprahon reste un village où il fait bon vivre. Proche de Moutier, il ne suivra pas la ville dans le canton du Jura, mais dépendra d'elle pour tout ce qui est commercial. Certes, lorsque nous l'avons rencontrée, sa maire ne savait pas encore si les souhaits de la commune de voir ses enfants effectuer leur école secondaire à Moutier seront exaucés. Ce qu'elle savait par contre, c'est que son village allait continuer à se développer.

Evelyne Rais est arrivée à Belprahon en 1982. Elle a enseigné dans le syndicat scolaire depuis 1994. A Belprahon, elle a aussi été conseillère durant huit ans, avant de devenir mairesse il y a cinq ans. Elle est de ceux qui souhaitaient que les enfants du village suivent leur scolarité secondaire à Moutier. Après le refus du canton, le village a fait recours et, à l'heure où nous avons rencontré Mme Rais, Belprahon était toujours dans l'attente d'une réponse. Reste aussi qu'actuellement, seuls trois enfants fréquentent l'école secondaire de Moutier.

Belprahon est un village vieillissant. Mais il y a quelques jeunes qui sont arrivés et un projet de seize appartements devrait faire venir quelques familles. Dans le village, le projet de la ferme aux Joray permettra de créer un appartement de vacances. Sur le côté, une grange permettra

d'organiser quelques manifestations. Un complément à la belle salle communale qui a vu quelques expositions s'organiser en son sein.

Un village vivant

Belprahon est donc un petit village de 270 habitants qui vit sa vie. Et n'allez pas dire à la mairesse que sa localité n'est qu'une « cité-dortoir ». Elle possède ainsi un club sportif qui regroupe le club de pétanque et ses neuf licenciés et le football qui fêtera en septembre son cinquantième anniversaire. Une association contribue aussi à animer le village. Des éléments qui font oublier que le village n'a plus ni commerce, ni restaurant, ni poste. « Nous dépendons donc de Moutier pour vivre. Par chance, le bus permet de se rendre à Moutier plusieurs fois par jour, même s'il ne circule pas le dimanche. Nous avons aussi quelques

personnes qui se sont mises à disposition pour conduire des gens à la physio par exemple. »

Complet

Actuellement, Belprahon ne propose pas d'appartements à louer, ce qui fait que la population est stable. Et selon Evelyne Rais, la commune tourne bien: « Nous avons une secrétaire dont je ne peux que dire du bien et nous avons une bonne entente au sein du Conseil. Je pense que c'est essentiel pour le bien du village. On réfléchit toujours à deux fois avant d'engager des fonds communaux. Nous aimerions ainsi refaire le chemin du Prailat, mais nous attendons que d'autres intervenants, tel BKW, se manifestent afin de ne pas faire 36 trous. Nous avons aussi eu la route qui mène au village et ses conduites à refaire l'an passé. »



La mairesse de Belprahon: Evelyne Rais.

Avec La Gruyère et Bastian Baker

La 28^e édition de la Braderie prévôtoise aura lieu les vendredi, samedi et dimanche 29, 30 et 31 août 2025.



La Gruyère a été choisie comme hôte d'honneur. Un espace sera réservé à la région fribourgeoise, dans le secteur de l'Hôtel de Ville, lui permettant la présentation de ses produits typiques et de ses particularités. Un marché leur sera spécifiquement réservé.

Par ailleurs, le programme d'animation fera la place belle à plusieurs groupes gruériens. Armaillis, cors des Alpes et autres guggen s'en donneront à cœur joie. Le samedi à 11h, un apéro-fondue sera offert à la population sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Vingt-cinq guinguettes, animées par les sociétés locales, sont annoncées, sans compter les bradeurs ainsi que

les forains, comme à l'accoutumée installés sur la place du Collège et devant l'office postal.

Samedi soir, dès 22h, l'artiste de renommée internationale Bastian Baker se produira sur la grande scène. Un grand moment en perspective!

Le prix du bracelet d'entrée reste fixé à cinq francs, valable sur tout le parcours, pendant les trois jours de la fête (dimanche: gratuit).

Notez d'ores et déjà dans vos agendas la date du vendredi 29 août 2025, à 18h, pour le coup d'envoi des festivités!

Comité d'organisation

Je règle mon chauffage à l'arrivée des beaux jours

L'arrivée de l'été se fait sentir avec ses journées plus longues et plus chaudes! C'est aussi le moment pour vérifier que votre système de chauffage est bien réglé, surtout avant l'été où vous n'en aurez pas besoin pendant un certain temps.

Quelques conseils pour économiser l'énergie et chauffer de manière efficace durant l'été:

Éteindre son chauffage dès les premières chaleurs

Il est recommandé de couper le chauffage dès l'arrivée des beaux jours et de le remettre en marche en cas de retour du froid.

Les systèmes de chauffage récents disposent d'une régulation annuelle qui permet au chauffage de s'activer ou de s'arrêter automatiquement selon la température extérieure. Si l'installation est plus ancienne, vous devez effectuer ce réglage lors du passage de l'hiver à l'été. Certains chauffages disposent d'un mode «hiver» et «été». Il est aussi possible de faire installer un dispositif de commande qui permet de régler plus facilement le chauffage.

Vérifier sa consommation d'énergie

À la fin du premier semestre, nous conseillons de comparer la période

de chauffage actuelle à celle de l'année précédente en effectuant un relevé de la quantité d'électricité. Si vous utilisez des pellets ou du mazout, un compteur indique la quantité consommée. En la relevant chaque année, il est possible de suivre l'évolution.

Un tableau de suivi énergétique est disponible dans la brochure «Chauffez futé» (à télécharger sur le site www.suisseenergie.ch). Cela permet d'identifier l'état de la consommation. Les écarts ont plusieurs causes qui peuvent entraîner des variations d'environ +/-10%.

Une baisse plus importante indique généralement que les efforts engagés pour améliorer l'efficacité énergétique portent leurs fruits.

En revanche, si la consommation a augmenté, il faut peut-être mettre des actions en place. Il est possible par exemple de baisser la température en cas d'absence ou d'ajuster le réglage des différentes pièces.

Contactez un installateur si la consommation augmente de 10%

Si vous constatez une telle augmentation, essayez de répondre aux questions suivantes: Avez-vous augmenté la surface habitable?

Avez-vous constaté des défauts qui ont aujourd'hui été corrigés?

L'hiver était-il plus rude que celui de l'année précédente?

Si l'augmentation de la consommation n'a pas d'explication, il peut être utile de contacter un spécialiste de l'énergie ou du chauffage.

Des conseils simples et pratiques pour vivre confortablement tout en consommant moins sont disponibles dans la publication «Mieux habiter» disponible sur le site de suisseenergie.ch.

Enfin, si vous souhaitez adopter un système de chauffage renouvelable, le programme «Chauffez renouvelable» de la Confédération offre des conseils gratuits d'un spécialiste.

Source: [suisseenergie](http://suisseenergie.ch)

Deux anniversaires à fêter au stand pendant deux

Le stand de Moutier a vécu plusieurs vies en 120 ans. Il est en quelque sorte le témoin de l'évolution de la vie prévôtise au travers de nombreuses générations. Depuis vingt ans, il passe du Marché paysan à l'opéra tout en ouvrant ses portes à de nombreux genres culturels. Dès samedi 21 juin, il sera le lieu qui compte pour tous les amoureux de culture d'ici et de bien plus loin. En vingt ans, sous la houlette d'Alain Tissot et de son équipe, il abrite tous les deux ans de grands moments artistiques et a réussi à séduire même ceux qui ne goûtent que peu à la culture.

Samedi soir, nul doute que dans le public qui prendra place dans les gradins du stand, on trouvera quelques personnes qui découvriront l'opéra. Ils le devront à Facundo Agudin, celui qui a été l'un des premiers à être émerveillé par l'acoustique du vénérable bâtiment.

Neuf éditions pour vingt ans

Pour parler des vingt ans de Stand'été, Alain Tissot était certainement l'homme idéal. Président d'organisation – parce qu'il en fallait bien un – « Touli » est surtout à l'aise dans le domaine artistique. Il en est donc à sa neuvième édition de Stand'été, les votations communales et le Covid en ayant biffé deux. Il faudra donc patienter pour vivre la dixième édition sans que rien ne soit garanti : « Après chaque édition nous devons remettre les compteurs à zéro et présenter un nouveau projet. Nous n'avons en effet pas de contrat de prestation avec la commune ou une autre entité. »

Un opéra qui en appelle d'autres

Stand'été est né à l'issue d'un brainstorming sur la situation de la culture à Moutier. A l'époque, tout le monde était un peu mécontent : « Tout le monde avait vidé son sac, mais personne n'avait rien proposé. Nous nous sommes ensuite retrouvés à quelques-uns dont Facundo Agudin qui avait envie de monter un opéra au stand. L'idée a évolué pour déboucher sur l'envie de faire un festival et de profiter de la structure et de l'acoustique du lieu. Nous avons alors contacté Maxime Zuber, le maire de

l'époque, qui nous a dit que si nous avions des propositions sérieuses et viables qui pouvaient s'inscrire dans la durée, il ferait en sorte de trouver l'argent pour refaire le stand. Ensuite, la machine s'est lancée.

Au tour de Verdi

Stand'été a toujours proposé un opéra en première semaine avant d'enchaîner avec le reste du festival et tous les autres arts de la scène. Cette année, c'est Nabucco de Giuseppe Verdi sur un livret de Temistocle Solera qui sera au menu pour quatre représentations. « Il y a longtemps que nous rêvions de proposer Nabucco. Cela s'est donné et comme il s'agissait du vingtième anniversaire, cela tombait bien d'avoir un gros machin. Comme chaque fois, c'est Musique des lumières qui est à la base. La direction repose sur les épaules de Facundo Agudin et la mise en scène sur celles de Robert Bouvier, ancien directeur du Théâtre du Passage à Neuchâtel où l'opéra a déjà été joué. Reste qu'à Moutier, la mise en scène sera totalement revue. Ce qui est aussi intéressant, c'est que les artistes viennent toujours une dizaine de jours avant les représentations et logent chez l'habitant, ce qui crée un ancrage local. »

Autre création

Pour la première fois, Alain Tissot proposera une de ses compositions à Stand'été : « Mes collègues de comité ont insisté. Victor est une création pour commémorer à la fois les vingt ans du festival et les 120 ans du stand. Je me suis dit que j'allais faire une sorte de métaphore avec le lieu.

Je voulais montrer que le stand avait évolué et que des projets comme Stand'été pouvaient avoir différentes étapes et qu'à la fin la magie éclate. Pour raconter cela, j'ai décidé de prendre un petit têtard qui s'appelle Victor qui naît dans le Badry en 1904



ter semaines

Stand ,
été
21 JUIN -
5 JUILLET 2025

et acquiert la vie éternelle. De l'étang, il voit le bâtiment évoluer...»

Au final, c'est donc un spectacle musical, narratif et visuel à travers les dessins de Pitch Comment réalisés en direct. C'est comme une sorte de grande BD réalisée sur scène, narrée par Thierry Romanens avec l'orchestre Le Grand Eustache à la musique.

D'Olivier Cavé à Magma

Stand'été est un festival qui ne peut se limiter à deux spectacles. Ainsi,

le Boléro de Ravel et Carmena interprété par la chorale de l'école de culture générale de Delémont affichent déjà complet. Les Mummenschanz en font de même le 1^{er} juillet. Le lendemain, c'est un autre local de l'étape, Olivier Cavé, qui sera sur scène avec un concert de piano qui regroupe des oeuvres de Scarlatti, Haydn, Mozart et Beethoven. L'humour sera aussi au rendez-vous avec Pierre Aucaigne. Le vendredi 4 juillet Magma démontrera dans une salle comble que même après 56 ans de carrière, il peut faire exploser

une salle. Enfin, le festival accueillera Traktorkestar le 6 juillet.

En plus des spectacles dans le stand, samedi 28 juin, un grand bal sera organisé sur l'esplanade. L'occasion de découvrir une nouveauté avec une grande scène où du vendredi 27 à la fin du festival, avant et après chaque spectacle, se tiendra un spectacle gratuit. Pour le reste, les deux chapitantes seront de retour et il sera possible de se restaurer sur l'esplanade pour faire de cette manifestation une véritable fête.



Alain Tissot préside le comité d'organisation de Stand'été.



ENSEMBLE

La solution pour le partage
de votre production

Plus d'informations :



L'électricité renouvelable au quotidien

sim.moutier.ch

Les produits Smotion sont proposés pour l'ensemble du Jura et Jura bernois par SACEN SA et ses partenaires locaux : Courchapoix, Delémont, Develier, La Neuveville, Plateau de Diesse, Moutier, Nods, Saint-Imier, Haute-Sorne, Tramelan